

cette tourbe maugréant, vociférant, retournait dans ses clapiers vers la porte de Saint-Georges, autour de l'hôpital de Notre-Dame-de-Pitié, vers la rue du Bessal, et la rue des Rolland et les ruelles avoisinant le Gourguillon. Plusieurs fois par semaine, avaient lieu des distributions de ce genre qui entretenaient singulièrement la mendicité déjà trop soutenue par les dons quotidiens en nature délivrés à la porte de chaque couvent. Il y avait là un encouragement permanent à la paresse, à la débauche et au crime. Et dans les temps de guerre et de famine, cette population dangereuse prenait un accroissement qui la rendait redoutable.

Les habitants dont les portes étaient assaillies se gardaient avec les plus grandes précautions. En dépit des ordonnances municipales, certains quartiers ne pouvaient être traversés sans danger.

Plusieurs testaments des *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles assignent une somme de vingt livres tournois, à raison de deux blancs ou deux deniers royaux (soit en argent, soit en nature) par chaque mendiant venant à la distribution. Cette assignation bien motivée et raisonnée apporte à la statistique de la mendicité au moyen-âge un chiffre éloquent. La livre tournois valant 240 deniers, 20 livres tournois représentent 4,800 deniers. Or, à raison de 2 deniers par individu, on arrive au chiffre effrayant de 2,400 mendiants, vieillards, hommes, femmes et enfants, valides ou invalides. D'après le registre d'une taille levée pour les frais de l'entrée du roi Charles VI, en l'année 1389 (1), le nombre des feux riches ou aisés se monte à 1750, soit 8,750 personnes ayant des possessions et des revenus fonciers ou mobiliers ou de négoce. On ne peut évaluer (le terme exact de la proportion

---

(1) Archives municipales CC. Comptabilité de Jacquemet de Gez.